




SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 31/03/2022
Reçu en préfecture le 31/03/2022
Affiché le 
ID : 018-200000933-20220328-2022_03_021-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 22 mars deux mille vingt-deux, se sont réunis en salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 28 mars 2022 Délibération n° 2022-03-021

Approbation du compte administratif 2021 du budget principal

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 24

Nombre de votants : 31

Conseillers titulaires présents : M. Pierre LOEPER, Mme Anne CASSIER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, Mme Martine MALLET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, M. Pascal MARGERIN, M. Alexandre CERVEAU, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Daniel GAUTIER, M. Bernardino ADDIEGO, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Marc GOURDOU, M. Nicolas MOREAU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Conseiller suppléant présent : Mme Cathy PRUNIER sans voix délibérative

Pouvoirs : Mme Sophie ESPEJO a donné pouvoir à Mme Anne CASSIER, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ a donné pouvoir à Mme Martine MALLET, Mme Florence LEDIEU a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER, M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Sylvain DUVAL, Mme Lucile GROUSSEAU a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER, M. Lionel POINTARD a donné pouvoir à M. Jean-Yves DEBARRE, Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à Mme Dominique TURPIN, M. Jean-Marc RUIZ a donné pouvoir à M. Marc GOURDOU.

Absents excusés : M. Joël COULON, M. Bernard DAUTIN, M. Alain URBAIN et M. Philippe RAGOBERT.

Secrétaire de séance : M. Marc GOURDOU.

L'exécution du budget 2021 du budget principal se résume comme suit :

Section de fonctionnement

DEPENSES	Budget 2021	CA 2021
011 Charges à caractère général	289 835,98	263 988,26
012 Charges de personnel	535 000,00	523 265,52
65 Autres charges courantes	393 626,70	372 105,10
66 Charges financières	32 924,68	32 631,61
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	223,80
014 Atténuation de produits	113 241,00	107 368,00
022 Dépenses imprévues	-	-
1 365 628,36	1 299 582,29	
+ Dotation aux amort.	130 500,00	127 714,04
+ Virement à la section d'inv.	634 535,55	-
2 130 663,91	1 427 296,33	

RECETTES	Budget 2021	CA 2021
70 Produits des services	249 900,00	236 513,26
73 Impôts et taxes	930 986,70	943 575,72
74 Dotations et participations	318 216,00	396 819,69
75 Autres produits courants	80 000,00	84 536,06
77 Produits exceptionnels	-	2 273,72
013 Atténuation de charges	12 000,00	21 774,59
002 Excédent de fonct. reporté	536 561,21	-
2 127 663,91	1 685 493,04	
+ Amortissement des subv°	3 000,00	2 928,67
2 130 663,91	1 688 421,71	

Section d'investissement

DEPENSES	Budget 2021	CA 2021
20 Immo incorporelles	48 200,00	11 994,00
204 Subvention d'équipement	515 438,88	373 342,27
21 Immo corporelles	108 045,04	45 411,82
23 Immo en cours	185 000,00	-
26 Participations	130 500,00	-
27 Autres immobilisations financières	-	-
16 Remb. capital des emprunts	100 750,00	93 508,78
001 Déficit d'inv. reporté	114 581,12	-
020 Dépenses imprévues	-	-
1 202 515,04	524 256,87	
+ Amortissement des subv°	3 000,00	2 928,67
1 205 515,04	527 185,54	

RECETTES	Budget 2021	CA 2021
10 Dotations, et réserves	254 379,49	211 688,16
13 Subventions d'inv.	186 100,00	8 400,00
16 Emprunt	-	-
440 479,49	220 088,16	
+ Dotation aux amort.	130 500,00	127 714,04
+ Virement de la sect° fonct.	634 535,55	-
1 205 515,04	347 802,20	

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 018-200000933-20220328-2022_03_021-DE

Les résultats du compte administratif 2021 sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL	
Section de fonctionnement	
Dépenses	1 427 296,33
Recettes	1 688 421,71
Résultat de l'exercice	261 125,38
Résultat antérieur reporté	536 561,21
Résultat de clôture 2021- à affecter	797 686,59
Section d'investissement	
Dépenses	527 185,54
Recettes	347 802,20
Résultat de l'exercice	- 179 383,34
Résultat antérieur reporté	- 114 581,12
Résultat de clôture 2021	- 293 964,46
Restes-à-réaliser :	
RAR en dépenses	207 210,99
RAR en recettes	63 886,20
<i>solde</i>	- 143 324,79

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021, rendu par les comptables du Trésor Public,

Vu l'avis de la commission des finances du 21 mars 2022,

Considérant le retrait de la séance de Madame la Présidente lors du vote,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : APPROUVE le compte administratif 2021 du budget principal de la Communauté de communes

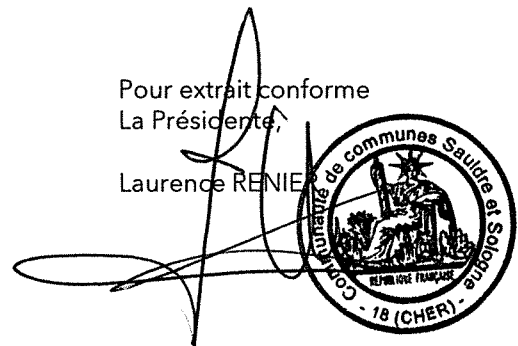
Article 2 : RECONNAIT la sincérité des restes-à-réaliser,

Article 3 : ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Article 4 : CHARGE Madame la Présidente de signer toutes les pièces nécessaires.

Pour extrait conforme
La Présidente,

Laurence RENIE



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/03/2022 et de sa publication le 31/03/2022